



LA BALADE À VÉLO DES HUIT CLOCHERS

Syndicat d'Initiative
Chastre

Itinéraire décrit : 24 km

Vous commencez votre parcours – dos à l'entrée de la cour de la maison communale (à l'opposé du parking) – en empruntant, le long du pré communal, la drève des Prisonniers de Guerre, avec sa stèle commémorative. À droite, des arbres ombragent une mare et vous pouvez voir l'Orne qui ondule. Au T, engagez-vous à droite dans le sentier du Bois ; il vous mènera jusqu'au pont du chemin de fer, sous lequel vous passerez. Tournez tout de suite à gauche. Prenez bien votre élan dans ce sentier du Marais qui vous conduira sur votre gauche au château de Blanmont, avec sa belle tour-porche. Montez la rue de l'Église à votre droite jusqu'à **l'église Saint-Martin** : premier clocher ①.

Engagez-vous dans la deuxième rue à votre droite pour aboutir place de la Féchère. Continuez tout droit, rue Mataise, et à la première à gauche, vous arrivez rue de Nil. Tournez à nouveau à gauche et au carrefour suivant, dirigez-vous dans la rue de Bau. Suivez son parcours sinueux qui descend vers le moulin Al Poudre. Celui-ci doit son

nom à son ancienne activité : la production de poudres diverses. Sur votre gauche, empruntez le chemin des Carrières, qui surplombe l'étang du moulin, et profitez d'une vue apaisante. Admirez les méandres de l'Orne, à gauche. Le chemin vous conduit à la gare – soyez prudent en franchissant le passage à niveau –, progressez jusqu'au haut de la côte et prenez le chemin de Chastre, sur votre gauche, juste après un plateau ralentisseur.

Au bout du chemin, vous pourrez admirer la chapelle Sainte-Rita et Saint-Ghislain (XVIII^e s.) sur votre droite, avant d'escalader la rue de la Chapelle. Celle-ci doit son nom à la chapelle Sainte-Wivine, aussi appelée « Grosse Chapelle », sise un peu plus loin. Construite vers 1850, elle a été restaurée en 2016. Suivez la route qui tourne légèrement à droite et quittez-la pour emprunter une route bétonnée sur votre droite, la rue du Bois des Pauvres. Vous pourrez profiter de la belle descente pour admirer la campagne qui s'offre largement à vous.

Vous arrivez à la rue d'Héviliers, à côté de la chapel-

C'est à un parcours villageois à vélo que nous vous convions. Revêtements : béton, quelques passages pavés, sentiers de terre. Aucune difficulté particulière, dénivelés faibles. Accessible aux familles... si tout le monde est à vélo. Belle balade !



Le clocher de l'église Saint-Martin à Blanmont (1861-1862)

le Notre-Dame de Bon Secours sur votre gauche, face au panneau qui vous souhaite la bienvenue à Chastre. Suivez la route jusqu'à la première rue à droite, la rue Gilmont. Elle est pavée, mais rassurez-vous, ce n'est pas l'enfer du Nord. Elle vous conduit à la ferme Goffaux, sur votre droite et près du **deuxième clocher**, celui

de **l'église Saint-Jean-Baptiste de Villeroux** ②.

Petite descente et remontée jusqu'à la rue du Village. Tournez à droite, vous passerez devant la ferme du Castillon, avec son beau corps de logis du XVII^e siècle. En suivant la vallée de la Houssière, entrez dans Saint-Géry après 1,3 km environ. À la deuxième à droite, rue du

Moulin, longez le grand étang de retenue du moulin Dussart, qui alimente une roue encore fonctionnelle. Après un virage dans la montée, vous apercevez, dominant la vallée, la belle ferme de la Grande Bierwart (classée), au porche monumental. Au sommet, la vallée de la Houssière et le village s'offrent à vos yeux. Dirigez-vous à gauche, rue de Mellery. D'un côté, la ferme de la Dîme, de l'autre, l'école de la Communauté française de Gentinnes. Continuez tout droit vers le **Mémorial Kongolo**, en vous engageant dans la rue des Maïeurs. Vous pouvez admirer le jardin potager et récréatif créé par les enfants de la Petite École. Tournez à gauche dans la belle allée qui descend vers le Mémorial : **troisième clocher, celui d'une émouvante chapelle commémorative**. ③. À votre gauche, la drève des Peupliers vous amène au **quatrième clocher, celui de l'église Sainte-Gertrude de Gentinnes** ④.

Prenez tout de suite à droite, la rue du Pont d'Arcole, un chemin pittoresque s'ouvre à vous et aboutit à un petit pont au-dessus de la Houssière. Tournez à gauche et prenez la rue de Mellery sur votre droite. Face au numéro 28, empruntez le sentier de la « promenade de la Fontaine Saint-Géry », réservé aux piétons et cyclistes. Attention, ce chemin peut être très boueux et peu praticable, s'il a beaucoup plu. Dans ce cas, ignorez-le et continuez la rue jusqu'à la rue de l'État, que vous



L'église Sainte-Géry à Saint-Géry (1836)



L'église Saint-Jean-Baptiste à Villeroux (1874) et son Vieux cimetière



Le Mémorial Kongolo à Gentinnes (1967)

prenez à gauche.

Si vous avez pris le sentier, celui-ci serpente à travers jardins et bosquets et vous fait découvrir l'ancienne fontaine Saint-Géry, tarie depuis avant 2015. Au bout, le sentier se fait rue. Vous continuez jusqu'à la rue de l'État, que vous prenez à gauche. Quel que soit votre choix, vous découvrirez une jolie petite place, ombragée de platanes, et un peu plus loin, le **cinquième clocher, celui de l'église Saint-Géry** ⑤.

Sur le côté, une belle borne-potale en pierre bleue de 1734. La représentation de saint Géry est du céramiste Dieter Stolle.

Continuez tout droit et prenez la



L'église Sainte-Gertrude à Gentinnes (1787, clocher et 1863, nef)

piste cyclable qui vous conduit à la Croix de Saint-Géry. Très ancienne, son origine constitue une énigme.

A la fin de cette piste, tournez à droite vers Cortil par le chemin de remembrement et suivez-le jusqu'à la rue de Nivelles. Vous passez devant la très belle ferme du Bati, millésimée 1791 et 1898. Traversez la rue de Corsal, arrosée par l'Ardenelle, et poursuivez tout droit, rue Sainte-Anne, jusqu'au deuxième croisement. Descendez à gauche vers la ferme très bien restaurée de Chautmont, avec en face un bassin d'orage. Au rond-point, deuxième sortie, vous longez le Domaine de Chastre, avec son parc et ses arbres majestueux. Remontez jusqu'au prochain embranchement, dans les campagnes et tournez à gauche sur un long chemin qui passe devant le cimetière, jusqu'au village de Cortil et son église : **sixième clocher** ⑥.

L'église Notre-Dame surplombe la place du 7^e Tirailleur Marocain, qui nous rappelle les tristes événements de la dernière guerre. Sur le coin, nous passons devant l'ancien presbytère, magnifiquement restauré. Au carrefour, prenez à droite et



L'église Notre-Dame à Cortil (1904)



L'église Saint-Pierre à Noirmont (dernier quart du XVIII^e siècle)

la première à gauche, rue du Bief. Ce petit détour vous permet de découvrir l'ancien moulin (bâtiments des XVIII^e et XIX^e s.) dit « de Cortil », quoique bel et bien situé à Noirmont.

Retrouvez la rue principale vers **l'église Saint-Pierre de Noirmont : septième clocher** ⑦.

En la contournant, descendez la rue des Vallées, puis prenez à droite la Vieille Rue – qui sillonne une zone humide – vers la rue des Gottaux. Empruntez celle-ci à gauche, puis prenez le premier chemin à droite. Regardez l'enfilade d'arbres plantés dans la prairie par Chastre Biodiversité, destinés à devenir remarquables.

Continuez tout droit, passez un croisement en ignorant le chemin sur votre gauche, puis dirigez-vous à droite, rue de Saint-Géry. Celle-ci aboutit à la rue du Centre, que vous empruntez à droite. Après quelques mètres, bifurquez dans la rue du Piroy, du même nom qu'un ancien moulin, actuellement transformé en habitations. Suivez la rue Par delà l'Eau qui oblique à gauche et à son terme, à gauche puis à droite, vers le **huitième clocher**, celui de

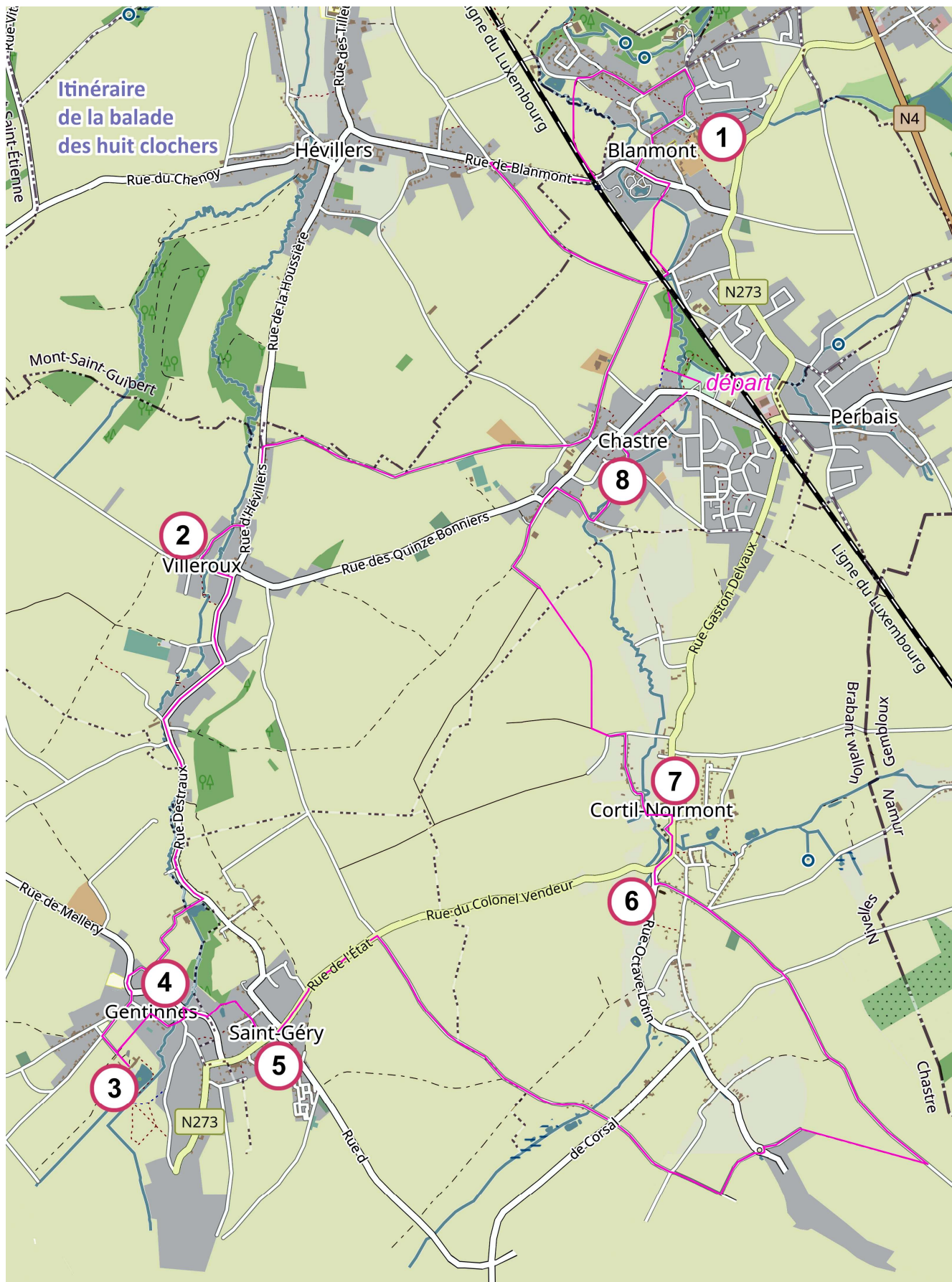


L'église Notre-Dame-Alerne à Chastre (1780)

l'église Notre-Dame-Alerne ⑧.

Celle-ci domine la place Communale de Chastre. En la longeant, vous vous trouvez face à un sentier, puis à une drève dans lesquels vous vous engagez le long du Vieux cimetière. Vous arrivez alors à la maison communale... et à la fin du parcours.

Vous voilà à votre point de départ.



Réalisation : Maryvonne Debois, Diane Decamps, Bernard Vansteelandt.
Crédit photos : Inventaire du Patrimoine immobilier culturel de Wallonie, Fernand Lorent ; Michel Raj. **Mise en page, cartographie et trace GPX** : Michel Flahaut. **Fond de carte** : © Open Street Map (licence ODbL). **Edition** : 2023

Télécharger
la trace GPX :

